

# Règlement :

## Article 1 : Organisation.

- Le « raid des cadets de Gascogne » est organisé par l'association « Cyclo sport Casteljalousain » (association loi 1901).
- Le raid des cadets fait partie du « challenge des raids UFOLEP d'aquitaine » (toujours pas structuré à ce jour, mais qui devrait le devenir. Le raid des cadets en fera partie à ce moment là) et du challenge 47.
- Le départ aura lieu au lac de Clarens à Casteljalous et l'arrivée au bord de ce même lac.

## Article 2 : Déroulement des épreuves:

- **Le raid des cadets, par équipe de 2 coureurs :**
  - La succession des épreuves est la suivante :
    - Trail (parcours jalonné) de 5 km,
    - bike and run de 4.5 km,
    - VTT (parcours fléché sur pistes et sentiers) de 33 km (18 km + 15 km)
    - Course d'orientation de 4 km,
    - Canoë de 3km sur lac,
    - tir à l'arc (non chronométré seulement le temps du tir, mais exercice physique chronométré par contre si la cible n'a pas été atteinte)
    - Escalade pour un équipier et tyrolienne pour l'autre (non chronométré, juste à effectuer).
  - Les catégories seront les équipes hommes, femmes, mixtes.
  - Le nombre d'équipe est limité à 100.

## Article 3 : Tarifs.

Raid des cadets : 25€ par personne avant le 20/02/2010 avec le dossier au complet ; 27.5€ la semaine qui suit et 30 la dernière semaine, pas d'inscription le jour J sauf pour ceux qui ont et peuvent utiliser leur puce personnelle le jour de la course.

## Article 4 : Inscriptions.

- Par courrier : La date limite de réception est la veille de la course à l'adresse suivante : BARBE Daniel COUET 47700 Poussignac.
- pas d'inscription le jour J sauf pour ceux qui ont et peuvent utiliser leur puce personnelle le jour de la course.
- retrait des dossards sur place le jour de la course : de 12h à 13h à l'accueil.
- le Bulletin d'engagement est en bas de cette page.
- Conditions obligatoires pour s'inscrire, fournir :
  - Une photocopie d'une licence UFOLEP en cours de validité ou d'un certificat médical de « non contre indication de la pratique en compétition de course à pied et cycliste en pleine nature » datant de moins de 1 an au jour de la course. Ces photocopies ne sont pas restituées. De plus il faudra l'option code d'activité "26021" pour être couvert pour la pratique spécifique du "multisport"
  - Le paiement des droits d'engagement est mettre à l'ordre de « Cyclo Sport Casteljalous ».
  - Le bulletin d'inscription rempli et signé.
  - Si vous n'avez pas de puce, faire un chèque de caution, séparé puis rendu dès la restitution de la puce et du dossard, à l'arrivée.
  - l'autorisation parentale pour les mineurs.
  - déclarer savoir nager au moins 100 m
- Les dossards devront être épinglés devant et remis à l'arrivée.
- Tout coureur n'ayant pas de dossard visible ou de puce à l'arrivée ne pourra pas être classé.

## Article 5 : Sécurité

- Des signaleurs seront présents sur le circuit pour assurer le fléchage et la sécurité en liaison avec une ambulance et un médecin, situés à l'arrivée.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition en cas de force majeure sans remboursement des frais d'inscriptions, d'arrêter sur avis médical tout coureur présentant des signes de défaillance physique, d'enlever une partie de la course ou une épreuve rendue impossible dans des conditions convenables.
- le chronométrage sera arrêté lors du tir à l'arc, de l'escalade et de la tyrolienne pour qu'ils soient pratiquer en toute sécurité.

## Article 6 : Cas de disqualifications.

- Pollution ou dégradation manifeste des sites.
- Non Respect de l'éthique sportive, des autres concurrents ou des organisateurs.
- Non respect du tracé (sauf pour la CO).

## Article 7 : Responsabilités

« Le raids des cadets » est couvert par l'assurance de l'UFOLEP. Une ATP (autorisation temporaire de pratique) est assurée par l'organisateur une fois le certificat médical mentionnant l'aptitude de tous les activité annoncé, délivré à l'inscription ou la licence spécifique au multisport .

## Article 8 : Récompenses

Coupes et/ou lots aux 3 premiers de chaque catégorie grâce aux partenaires.

Challenge de l'originalité du nom d'équipe.

La remise des prix aura lieu sur place à partir de 18h (un plateau garbure est prévu dans le prix d'inscription).

Le principe des points accordés pour le « Challenge UFOLEP Aquitain » est à valider auprès de l'instance régionale. la participation et le résultat au "raid des cadets" entre en compte pour le challenge 47

## Article 9 : Droit à l'image.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.

Pour tout renseignement complémentaire appeler au :  
05 53 88 82 61

# Autorisation parentale (Pour les mineurs).

Je soussigné(e) M ou Mme .....

Domicilié(e) à : .....

autorise mon fils ou ma fille : .....

A participer au raid multisports des cadets, et ce sous mon entière responsabilité.

Je joins à son inscription une copie du certificat médical datant de moins d'un an ou une copie de sa licence UFOLEP en cours de validité.

J'accepte le règlement.

Fait à ....., le.....

Signature

# BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM de l'équipe : .....

CATEGORIE : Homme  Femme  Mixte

AVEZ-VOUS UNE PUCE SPORIDENT ? Oui  Non

Si oui : Numéro de puce :.....

Si non : Fournir un chèque de caution de 30 € séparé (restitué à l'arrivée).

Responsable d'équipe	Equipier (pour le raid)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Email :	Email :
Tél :	Tél :
Date de Naissance :	Date de Naissance :
Pour les licenciés UFOLEP il faut l'option "26021": Club .....	Pour les licenciés UFOLEP il faut l'option "26021": Club .....
N° de licence:.....	N° de licence:.....

Demande particulière :

J'accepte le règlement et déclare savoir nager au moins 100 mètres.

Fait à ....., le.....

Signature des participants:

Rappel des tarifs :

25€ par personne avant le 20/02/2010 avec le dossier au complet ; 27.5 € la semaine qui suit et 30 € la dernière semaine sous réserve de puce encore disponible. pas d'inscription le jour J sauf pour ceux qui ont et peuvent utiliser leur puce personnelle le jour de la course.

30 € de caution (cheque séparé donc), Pour la puce (nécessaire d'en avoir une pour les chronométrages et les validations de passages)

Joindre à l'inscription une copie d'un certificat médical (mentionnant aptitude à toutes les activités mentionné) datant de moins d'un an ou une copie de sa licence UFOLEP 26021 et en cours de validité.

Chèque à l'ordre du Cyclo Sport Casteljaloux.



CASTELJALOUX

MONTAYRAL

TONNEINS

RAID DES CADETS



Raid du Pech

Garoux Aventure RAID

